UFCV

formation professionnelle

FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

Réunion d'informations

Les 14/01/2026, 28/01/2026, 04/02/2026, 18/02/2026, 04/03/2026, 18/03/2026, 08/04/2026 et 15/04/2026 à 10h00 en présentiel à l'UFCV Nice.

Pour devenir coach sportif, passez votre BPJEPS AF !

Flashez le QRcode pour consulter la formation en ligne !

Mention > Activités de la forme option A (cours collectifs) et B (haltérophilie, musculation)

Avec le BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse, proposez et faites vivre des projets d'activités sportives de fitness et de musculation dans différents lieux et structures.

- Vous exercez en autonomie votre activité d'éducation sportive, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des cours collectifs (aérobic, renforcement musculaire, ...) et de la musculation (haltérophilie, cardio-training, ...) dans la limite des cadres réglementaires.
- Vous êtes responsable de votre action au plan pédagogique et vous avez la responsabilité d'une action d'éducation sportive qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Vous développez une logique de travail collectif et partenarial et prenez en compte les démarches d'éducation à la citoyenneté, au développement durable et à la prévention.
- Vous assurez la sécurité des tiers et des publics dont vous avez la charge.

Période et lieu de formation

à Nice du 11/05/2026 au 05/03/2027

Les débouchés

- Avec le BPJEPS AF, vous êtes reconnu en tant que professionnel du sport.
- Vous pouvez être désigné : animateur sportif, coach, professeur de fitness, éducateur sportif, conseiller sportif spécialisé dans l'animation de cours collectifs, conseiller sportif spécialisé dans l'accompagnement personnel...
- Vous pouvez exercer le métier de coach en indépendant

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation, avoir une pratique avérée des activités de la forme,
- Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique « des activités de la forme, cours collectifs et haltérophilie, musculation »,
- Être titulaire de l'une des attestations de formation en cours de validité relative au secourisme suivante : PSC1 ; AFPS ; PSE 1 ; PSE 2 ; AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2; STT,
- Réussir les tests techniques exigés avant l'entrée en formation : 1 test de Luc Léger, 2 tests de démonstration technique : un en cours collectif, un en musculation haltérophilie

Niveau

Diplôme de niveau 4 (CAP-BEP) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) :
RNCP28573

Certificateur : Ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, Date d'enregistrement au RNCP : 10-09-2016 Arrêté du 05-09- 2016 portant création de la mention "activités de la forme du Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et des Sports spécialité "éducateur sportif".
09-09-2022 Arrêté du 27-07-2022 modifiant l'arrêté du 05-09- 2016 portant création de la mention "activités de la forme" du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports spécialité "éducateur sportif".

UFCV
formation professionnelle

Pour devenir coach sportif, passez votre BPJEPS AF !

Mention > Activités de la forme

Contenus de la formation

La formation est répartie en 4 Unités Capitalisables (ci-dessous extraits)

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Connaissance des publics
- Environnement institutionnel et social de l'animation
- Inclusion des personnes handicapées

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Repérage des besoins et possibilités
- Formalisation d'un projet des activités de la forme
- Pilotage d'un projet des activités de la forme

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

- Encadrement des groupes
- Techniques d'animation de groupes
- Repères pédagogiques

Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

(option A : cours collectifs et B: haltérophilie, musculation.)

- Préparation d'activités de la forme
- Animations d'activités avec ou sans intervenant
- Réglementation spécifique des activités

Durée

1393 heures dont 784 heures en centre de formation et 609 heures (minimum) en structure professionnelle.

Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel). Des séquences de formation pourront être réalisées en FOAD.

Admission

- TEP et Sélection : du 23 au 28/04/2026.
- Positionnement : 11 et 12 et 13/05/2026

Publics concernés

- Salariés secteur privé
- Salariés secteur public
- Sportifs souhaitant se professionnaliser

Formation ouverte à l'apprentissage, au contrat de professionnalisation, à la PRO-A

Les candidats à la formation doivent avoir une pratique sportive avérée et régulière avant l'entrée en formation

Inscription

Dossier complet à déposer au plus tard le 17/04/2026. (Si vous êtes hors délai, n'hésitez pas à contacter notre service pour examiner les possibilités).

Modalités et certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- UC3 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.
- UC4 s'obtient par une démonstration technique puis par une mise en situation pratique dans les deux options devant un jury en centre de formation.

Effectif

8 à 20 Stagiaires

Financement

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.), vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans l'obtention de vos droits.

Les + de l'UFCV

Intégration de votre formation dans un plan modulaire général incluant tous les diplômes de la filière.

L'UFCV FORME DES CADRES DE L'ANIMATION DEPUIS 1964

Coût

10192 €

UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FUTUROSUD SPORT ANIMATION TOURISME

Fea Formation Emploi Avenir

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

04 83 76 09 82 - formationpro-paca@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi n°2411_CN_04819-V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

UFCV
formation professionnelle

Dossier de candidature

Réservé à l'UFCV

Dossier à retourner complet à l'UFCV avec les pièces à fournir avant le :

17/04/2026

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

Photo d'identité récente

Notes à destination du candidat :

- Les cases avec entourage jaune sont renseignées au préalable par le centre de formation. Merci de ne pas les modifier.
- Une fois que tout est complété, apposez votre signature et le document n'est plus modifiable.

FORMATION VISEE

(Sélectionnez le diplôme dans la liste ou saisissez-le s'il n'y figure pas)

BPJEPS AF - Spécialité "éducateur sportif" mention "activités de la forme"

Réservé à l'UFCV

Lieu : NICE

Réservé à l'UFCV

* ☐ Parcours complet

* ☐ Parcours partiel (*Renseignez les blocs souhaités*): .....

** Cocher la case correspondante* *** Ecrire en capitales*

☐ * Candidature BPJEPS AF Option Cours-Collectifs ET Haltérophilie musculation (obligatoire si demande de financement du Conseil Régional et possible également en autofinancement / financement employeur / contrat d'alternance).

☐ * Candidature BPJEPS AF Option Cours-Collectifs (En Autofinancement / financement employeur / contrat d'alternance).

☐ * Candidature BPJEPS AF Option Haltérophilie Musculation (En Autofinancement / financement employeur / contrat d'alternance).

IDENTITE

* ☐ Madame * ☐ Monsieur * ☐ Je m'identifie comme : .....

** NOM de naissance		** Prénom	
** NOM marital			
** Adresse			
Code postal		** Ville	
Téléphone mobile		Téléphone fixe	
Adresse mail *(obligatoire)*			
Date de naissance		Lieu + n° de département	
Nationalité			
NOM et n° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence			

N° de sécurité sociale * *(obligation d'être immatriculé à son nom propre)* .....

** A remplir si vous êtes demandeur d'emploi et bénéficiez d'un financement Région. Ces informations nous sont demandées par le financeur pour établir votre dossier.*

** Cocher la case correspondante ** Ecrire en capitales*

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Vos titres ou diplômes dans l'animation

Cochez un ou plusieurs diplômes, titres ou certificats listés ci-dessous dont vous êtes titulaire. Joindre impérativement la copie de celui / (ceux)-ci.

* ☐ BAFA
* ☐ BAFD
* ☐ CQP Animateur périscolaire
* ☐ CQP Animateur Loisirs Sportifs
* ☐ CPJEPS mention : .....
* ☐ BAPAAT , option : .....
* ☐ BPJEPS mention : .....
* ☐ BEATEP ou BEES, spécialité : .....
* ☐ DEJEPS, mention : .....
* ☐ DESJEPS, mention : .....
* ☐ Validation partielle, diplôme et mention : .....

UC validées : * ☐ UC1 * ☐ UC2 * ☐ UC3 * ☐ UC4

BC validés : * ☐ BC1 * ☐ BC2 * ☐ BC3 * ☐ BC4

Titre(s) ou diplôme(s) de secourisme

* ☐ PSC1 /AFPS
* ☐ Autre(s) *(précisez) :* .....

Votre parcours scolaire

* ☐ BREVET des collèges
* ☐ CAP, spécialité : .....
* ☐ BEP, spécialité : .....
* ☐ BAC, spécialité : .....
* ☐ Etudes supérieures (diplôme le plus élevé), spécialité : .....
* ☐ Autre diplôme le plus élevé (préciser) : .....

Autres connaissances

Informatique

Traitement de texte *(word)* : * ☐ expert * ☐ intermédiaire * ☐ débutant

Tableau excel : * ☐ expert * ☐ intermédiaire * ☐ débutant

Navigation internet : * ☐ expert * ☐ intermédiaire * ☐ débutant

Autres compétences *(précisez) :* .....

** Cocher la case correspondante ** Ecrire en capitales*

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Vos expériences en lien avec la formation visée *(listez vos dernières expériences, de la plus récente à la plus ancienne)*

Dates	Poste occupé	Entreprise	Type de contrat

Vos autres expériences *(listez vos dernières expériences, de la plus récente à la plus ancienne)*

Dates	Poste occupé	Entreprise	Type de contrat

** Cocher la case correspondante ** Ecrire en capitales*

VOTRE SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

* ☐ Vous exercez actuellement une activité salariée en qualité de *(indiquez une profession)* :

……

* ☐ En CDD *(indiquez les dates de début et de fin de votre contrat de travail)*

du …… au ……

* ☐ En contrat d'apprentissage * ☐ Autre *(précisez)* : ……

* ☐ En CDI

Nom et adresse de l'employeur actuel : ……

……

Représenté par *(nom, prénom et fonction au sein de la structure) :*

……

SITUATION(S) PARTICULIERE(S)

(Cochez les rubriques correspondant à votre situation)

* ☐ Vous êtes **demandeur d'emploi** *(inscrivez votre numéro d'identifiant et la date de votre dernière)*

Inscription à France Travail. n° : …… Date : ……

* ☐ Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi.e par la **mission locale** de : ……

* ☐ Vous êtes **bénéficiaire du RSA** et vous êtes suivi.e par : ……

* ☐ Vous détenez la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
(joindre l'avis médical à suivre la formation en alternance).

Ou êtes vous en cours de demande ? * ☐ Oui * ☐ Non

PLAN DE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

* ☐ Prise en charge de la part d'un tiers (employeur, Opco…). *Si accord, joindre une attestation signée de sa part, stipulant le montant de la prise en charge. Pour les demandeurs d'emploi joindre obligatoirement la fiche d'orientation tamponnée et signée par votre Conseiller en Evolution Professionnelle (France Travail, Mission Locale, Conseil Départemental, Cap Emploi, PLIE…)*

* ☐ Envisagez-vous d'autres pistes ? Si oui lesquelles et quelles ont été vos démarches ?

……
……
……
……

** Cocher la case correspondante ** Ecrire en capitales*

STRUCTURE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

* ☐ Vous avez trouvé une structure d'alternance. (*Nom):* .....

Coordonnées *(adresse complète et téléphone) :*

.....
.....

Représentée par *(nom, prénom et fonction dans la structure) :*

.....

Tuteur pressenti : .....

Pour mémoire : dans le cadre de votre alternance vous devez être accompagné par un tuteur ou un maître d'apprentissage. Ce dernier doit soit posséder une grande expérience dans le domaine professionnel du diplôme soit être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent au diplôme auquel vous vous inscrivez.

* ☐ Vous ne possédez pas de structure d'alternance, quelles sont vos pistes de recherche ?

.....
.....
.....

AUTORISATIONS

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 6.1. du Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour lesquelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail, elles sont nécessaires pour, par exemple, (liste non exhaustive) : l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Conformément à la règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable auprès du DPO / Direction de la communication, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou communication@ufcv.fr

Notre politique en matière de confidentialité est décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur notre site formation- professionnelle.ufcv.fr

J'autorise l'UFCV à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. * ☐ Oui * ☐ Non

DROIT A L'IMAGE : J'autorise l'UFCV à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'UFCV : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels UFCV et toute autre publication que l'UFCV estimera utile à sa communication. * ☐ Oui * ☐ Non

ENGAGEMENT

« Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant. »

Signature *(**Attention !** une fois votre signature apposée, le document n'est plus modifiable)*

Fait à ..... , le .....

« Lu et approuvé »

L'acceptation du présent vaut acceptation par le stagiaire :
- des Conditions générales de vente de L'UFCV pour son activité de formation professionnelle
- de la Charte des usages numériques à destination des bénéficiaires des actions de L'UFCV.

(Documents consultables et téléchargeables depuis notre site : formation-professionnelle.ufcv.fr).

DETAIL DES PIECES à joindre au dossier

** Cochez les pièces que vous joignez au dossier dans la colonne de gauche*

		Cadre réservé à l'UFCV
* ☐	Le présent dossier de candidature	❍
* ☐	Une copie recto-verso de votre pièce d'identité	❍
* ☐	Pour les demandeurs d'emploi la fiche d'orientation tamponnée et signée France Travail, Mission locale, Cap Emploi, Conseil Départemental …	❍
* ☐	Une copie-recto de votre carte vitale et de votre attestation sécurité sociale	❍
* ☐	Pour les autres situations au regard de l'emploi : le(s) justificatif(s) de votre plan de financement	❍
* ☐	Pour les personnes de moins de 25 ans et de nationalité française, l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté	❍
* ☐	Pour les mineurs non émancipés, l'autorisation parentale (formulaire ci-joint)	❍
* ☐	La copie de(s) diplôme(s) et/ou brevet(s).	❍
* ☐	Votre curriculum-vitae détaillé avec vos activités professionnelles et/ou bénévoles	❍
* ☐	Un certificat médical de non contre-indications à la pratique des activités de la forme	❍
* ☐	OBLIGATIONS D'HONORABILITE	❍
* ☐	Une copie de votre attestation de formation relative au secourisme : PSC1 ; AFPS ...	❍
* ☐		❍

RAPPEL : *La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle. Elles sont nécessaires, par exemple, pour l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur.*

RENSEIGNEMENTS ET DEMARCHES *(partie réservée à l'UFCV)*

Dossier complet à retourner par courrier à :

Réservé à l'UFCV

18 Rue Catherine Segurane 06300 NICE

Ou par e-mail : formationpro-paca@ufcv.fr

Réservé à l'UFCV

Important : veuillez noter que les convocations et les résultats aux tests d'entrée, le cas échéant, ne sont envoyés que par e-mail.

UFCV
formation professionnelle

Le représentant légal

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse :

.....
.....

L'organisme de formation

Délégation :

.....

Adresse :

.....
.....

AUTORISATION DE FORMATION POUR STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) ....., représentant légal de ....., né(e) le ....., disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur ce mineur, autorise l'UFCV à l'accueillir comme stagiaire de la **formation suivante** :

Intitulé : .....

Dates de la formation : du ..... *au* .....

Lieu de formation: .....

Fait à ....., le .....

Signature représentant légal

Mise à jour : *29/04/2025*

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

LES OBLIGATIONS D'HONORABILITE ET DE DECLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES METIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

I. Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1/ S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

"Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :

- *Des atteintes à la personne;*
- *Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne;*
- *De la mise en danger de la personne;*
- *Des atteintes aux libertés de la personne;*
- *Des atteintes à la dignité de la personne".*

2/ S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

II. Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à **l'obligation de déclaration** quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SDJES) de leur lieu principal d'activité article R. 212-87 du code du sport par la voie électronique via https://portail-educateurs-etablissements.sports.gouv.fr ou https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr

Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'article A. 212-176 du code du sport. Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'article L. 212-9 du code du sport, en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

III. La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien verifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et presenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. **La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive**. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

NOM, prénom : ……..

Fait à …… Le

Signature :

RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

LES OBLIGATIONS D'HONORABILITE ET DE DECLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES METIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

I. Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1/ S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

"Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agrée au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :

- *Des atteintes à la personne;*
- *Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne;*
- *De la mise en danger de la personne;*
- *Des atteintes aux libertés de la personne;*
- *Des atteintes à la dignité de la personne".*

2/ S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

II. Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à **l'obligation de déclaration** quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SDJES) de leur lieu principal d'activité article R. 212-87 du code du sport par la voie électronique via https://portail-educateurs-etablissements.sports.gouv.fr ou https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr

Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'article A. 212-176 du code du sport. Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'article L. 212-9 du code du sport, en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

III. La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien verifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et presenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. **La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive**. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

NOM, prénom : ……..

Fait à …… Le

Signature :

UFCV
formation professionnelle

Le représentant légal

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse :

.....
.....

L'organisme de formation

Délégation :

.....

Adresse :

.....
.....

AUTORISATION DE FORMATION POUR STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) ....., représentant légal de ....., né(e) le ....., disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur ce mineur, autorise l'UFCV à l'accueillir comme stagiaire de la **formation suivante** :

Intitulé : .....

Dates de la formation : du ..... *au* .....

Lieu de formation: .....

Fait à ....., le .....

Signature représentant légal

Mise à jour : *29/04/2025*